

LITURGIE ET DISCIPLINE

MESSE DU PREMIER VENDREDI DU MOIS

Q. 1° — Est-il permis de célébrer au même autel, le premier vendredi du mois, plusieurs messes votives *solennelles* en l'honneur du Sacré-Cœur? Devons-nous plutôt célébrer une seule messe votive *solennelle* en l'honneur du Sacré-Cœur, la première, par exemple, et dire ou chanter la messe du jour, ensuite, devant le Saint Sacrement exposé? Etant donné que le Saint Sacrement doit rester exposé toute la journée, ne serait-il pas mieux de célébrer, la dernière, la messe en l'honneur du Sacré-Cœur, *modo votivo solenni*, avec exposition?

2° En la fête de l'Invention de la Sainte-Croix fallait-il ou non faire mémoire de la messe votive *solennelle* en l'honneur du Sacré-Cœur, et... sous conclusion unique ou distincte?

R. 1° — Le premier vendredi du mois il ne peut y avoir qu'une messe votive *solennelle* en l'honneur du Sacré-Cœur, dans la même église; les autres doivent être du jour, ou, la rubrique le permettant, votives *privées* en l'honneur du Sacré-Cœur, c'est-à-dire, sans *Gloria* ni *Credo* et avec trois oraisons.

Il serait plus conforme aux rubriques de chanter en dernier lieu la messe d'exposition du Saint-Sacrement, pour n'avoir pas à distribuer la communion devant le Saint-Sacrement exposé, ou à faire d'autres cérémonies qui distrairaient les fidèles de l'adoration qu'ils doivent à l'auguste Sacrement. C'est pour cette raison que l'Église demande que pendant l'exposition des Quarante-Heures, on dise la messe à un autel autre que celui de l'exposition.

2° Le jour de l'Invention de la Sainte-Croix, qui tombait cette année le premier vendredi du mois de mai, vous ne pouviez pas chanter la messe votive *solennelle* du Sacré-Cœur, ni en faire mémoire à la messe du jour, *ob identitatem Mysterii*; vous ne pouviez pas non plus à cette messe faire mémoire du Saint-Sacrement pour la même raison. (S. C. R. 3 juillet 1896, n. 3924 ad. IV.)

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Intronisation du Sacré-Cœur au foyer. — La paroisse de St-Agapit de Lotbinière vient à son tour de se donner au Sacré-Cœur. Une semaine de prières et de prédication avait préparé les paroissiens à ce grand acte de foi. Le dimanche, 28 juillet, dernier jour de la retraite, avait été réservé aux grandes démons-